

COVO

COVO

Annonce n° 2230
Type Constitution de société
Parution web 21/05/2026
Parution print 22/05/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260522.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/05/2026, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : COVO

Forme juridique : EURL

Capital social : 500 euros

Siège social : 23 boulevard Tsivére, Trevani, 97600 Koungou, Mayotte

Objet social :

Commerce de détail alimentaire et non alimentaire en magasin de proximité (type supermarché), restauration rapide et vente de plats préparés, vente de boissons non alcoolisées, ainsi que le service de réception, stockage et remise de colis pour particuliers (point relais).

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur ALI Koutoub-dine Benali, demeurant 23 boulevard Tsivéré, Trévani, 97600 Koungou, est nommé gérant de la société

pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mayotte.

Pour avis et mention

Le gérant

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.